



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 19 novembre 2020

#### DATE DE CONVOCATION

13 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le **dix-neuf novembre** à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

#### Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marie FERREUX, M. Jean-Marc FRELIH (arrivée à 19h00), M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET (arrivée à 19h00), M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

#### Étaient excusés :

M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Pascale CHERVET, M. Daniel CHETTA, Mme Marie-Françoise DUPAS (supplée par M. André LONGCHAMP), Mme Marie-Paule FONTAINE (supplée par Mme Evelyne MONNOT), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA).

Secrétaire de séance : Madame Nathalie SEGUIN, 5<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale, à l'Autonomie.

19/11/2020/14A-annule et remplace

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	32
VOTANTS :	33

**Objet :** Proposition d'accompagnement formulée par les Chambres Consulaires pour la mise en œuvre du Fonds Régional des Territoires

#### Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** la mise en œuvre du Fonds Régional des Territoires,
- **APPROUVE** la création du Comité d'attribution composé des membres du Bureau Communautaire et des membres de la 2<sup>ème</sup> Commission de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
- **APPROUVE** la proposition d'accompagnement formulée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Or Dijon métropole et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne-Franche-Comté pour la mise en œuvre du Fonds Régional des Territoires pour un montant de 12 000,00 euros,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à valider les dossiers de demandes d'aides qui auront été préalablement étudiés et approuvés par le Comité d'attribution,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout acte à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

#### LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

Envoyé en préfecture le 12/01/2021

Reçu en préfecture le 12/01/2021

Pour extrait conformité,  
Fait à GENLIS, le 12/01/2021



ID : 021-200000925-20201119-19\_11\_2020\_14A-DE

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de Communes de la  
Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)